

## Licence Science politique droit

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Science politique droit. 2010, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02037406

**HAL Id: hceres-02037406**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037406>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences– Vague A

## ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 3 - Jean Moulin

Demande n° S3110055044

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Science politique-Droit

## Présentation de la mention

La licence Science politique-Droit de l'Université Lyon 3-Jean Moulin est de facture assez classique associant les deux disciplines tout au long des six semestres de 30 crédits chacun. L'étudiant suit une " Unité Science politique " et une " Unité Droit ". Cette association implique donc un niveau élevé en termes d'exigence scientifique et une charge de travail lourde. La licence se propose de donner à l'étudiant des connaissances fondamentales dans le domaine de la science juridique et de la science politique. A l'issue de sa formation, l'étudiant doit non seulement maîtriser le vocabulaire juridique principal et la qualification juridique d'une situation de fait, mais aussi savoir analyser les situations politiques et les questions internationales.

La licence conduit la plupart des étudiants à la poursuite des études juridiques dans un master de droit public ; seul un nombre très restreint d'étudiants s'oriente immédiatement vers le marché du travail (administrations publiques, secteur parapublic, journalisme et communication).

## Avis condensé

### ● Avis global :

La mention Science politique-Droit, créée en 2007 et mise en place progressivement (la troisième année a été ouverte en 2009/2010) est examinée en vue de son renouvellement. Elle vise à l'obtention des compétences traditionnellement attendues de ce diplôme. Chaque semestre est organisé autour de deux unités qui donnent son nom à la mention : science politique et droit. Les débouchés naturels sont constitués par les métiers du droit public et de la science politique. Un nombre restreint d'étudiants présente les concours administratifs, les autres poursuivent en master 1, la licence étant d'ailleurs conçue pour que les étudiants puissent intégrer un master juridique.

Les effectifs sont stabilisés à 250 étudiants inscrits environ, ce qui montre une solide attractivité de la mention qui apporte les connaissances en sciences juridiques et politiques nécessaires à une poursuite d'études. La réussite des étudiants est prise en compte de façon satisfaisante par un système de tutorat.

L'information apportée aux étudiants sur l'ouverture professionnelle aux mondes juridique et judiciaire et sur l'ouverture internationale du diplôme reste trop lacunaire.

### ● Points forts :

- Formation assez complète et rigoureuse.
- Développement d'une pédagogie innovante.
- Dispositifs d'aide à la réussite.



- Points faibles :
  - Absence d'éléments d'information sur le devenir des étudiants qui abandonnent le cursus avant le diplôme.
  - Ouverture professionnelle et internationale insuffisante.
  
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
  
- Recommandations pour l'établissement :
  - Il pourrait être recommandé de fournir des informations sur les sortants non diplômés de première ou deuxième année.
  - La politique des stages pourrait être renforcée, diversifiée et faire l'objet d'une prise en compte dans les unités d'enseignements.

## Avis détaillé

### 1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe pédagogique est structurée autour d'un directeur des études et de responsables d'années. L'utilisation des informations - inévitablement parcellaires, la troisième année de la licence n'ayant ouvert qu'en 2009/2010 - sur la population étudiante est actuellement insuffisante pour assurer un pilotage adéquat.

### 2 ● Projet pédagogique :

L'existence de la mention Science politique-Droit est assez bien justifiée et s'appuie sur une pédagogie innovante. Les exigences du programme sont importantes et supposent un niveau de travail soutenu.

Les matières de chaque semestre sont clairement identifiées en enseignements fondamentaux, complémentaires et d'ouverture (histoire et économie-gestion). Un nombre important de crédits ECTS est affecté à l'anglais enseigné au cours de chaque semestre.

Les règles de compensation sont en revanche insuffisamment claires.

### 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite existent. Le plan licence appliqué est défini au niveau de l'Université. L'organisation d'un tutorat d'accompagnement qui s'appuie sur des étudiants de master 2 complète utilement le dispositif. L'expérimentation sur une série de deuxième année d'un module d'exercices juridiques destiné à aider les étudiants passés difficilement en deuxième année et assuré par un enseignant expérimenté atteste également de la volonté des responsables de la licence de proposer un suivi le plus proche possible des étudiants. Un effort est également mené en direction d'un renforcement de la plateforme pédagogique virtuelle.

### 4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies:

Ces informations ne sont pas disponibles, la troisième année de licence ayant été ouverte à la rentrée universitaire 2009-2010.

La préparation à l'orientation et l'information sur le monde professionnel restent le principal point faible de la licence.